



Emplois-Salaires-Retraites

Débattons avec les salariés

Pour agir le 10 septembre...

Le gouvernement a annoncé la couleur, il n'y aura pas de hausse de la CSG, mais une hausse des cotisations dès janvier 2014.

Dans le même temps, le gouvernement ne remet pas en cause les précédente réforme dont celle de 2010, qu'il avait critiqué à l'époque.

Il n'y aura pas de retour de départ en retraite à 60 ans.

Pire, il y aura un allongement de la durée de cotisation (*La durée de cotisation requise pour une retraite à taux plein, qui s'élèvera à 41 ans et trois trimestres en 2020, sera ensuite portée à 42 ans en 2023, 42 ans et un trimestre en 2026, 42 ans et demi en 2029, 42 ans et trois trimestres en 2032, et 43 ans en 2035*).

Cela veut dire pour un jeune de 27 ans qui accède à un emploi aujourd'hui qu'il partira en retraite à...70 ans !

10 septembre 2013

J-13

Le gouvernement pense peut être, que les mesures proposées, pour l'instant, vont nous démobiliser dans notre journée d'actions et de grèves, le 10 septembre prochain.

Bien au contraire, cela doit nous permettre de redoubler nos efforts et d'aller au débat avec les salariés pour les appeler à se mobiliser...

Pour la CGT, le gouvernement nous a écouté poliment, mais il ne reprend aucune de nos proposition.

- **Rien** sur le rétablissement du départ en retraite à 60 ans.
- **Rien** sur une retraite d'au moins 75% du salaire d'activité **et** au moins égale au SMIC (que la CGT revendique à 1.700 €).
- **Rien** sur les mesures d'anticipation d'âge pour la pénibilité avant 60 ans (il propose de n'en discuter qu'en 2015, après les élections municipales).
- **Rien** sur l'égalité entre les femmes et les hommes.
- **Rien** pour les jeunes, sur les périodes de précarité, les années d'études et les périodes d'apprentissage.
- **Rien** sur la récupération des 80 milliards de fraude et d'évasion fiscales et les 200 milliards d'euros d'aides publiques aux entreprises et les exonérations de cotisations sociales.
- **Rien** pour taxer les revenus financiers des entreprises, au même taux que les cotisations assises sur le travail.

Oui le 10 septembre reste d'actualité, mobilisons-nous et participons aux manifestations prévues, avec arrêts de travail dans les entreprises et les services. Que l'on soit du secteur public ou privé, on est tous concerné.

- **Le 30 août**, participons massivement à l'AG de l'UD au Trait, pour en débattre et sur les suites à donner au 10 septembre.
- **Le 3 septembre**, participons au rassemblement pour l'emploi devant la raffinerie de Petit Couronne à 12h.
- **Le 5 septembre**, participons au meeting de rentrée de la CGT à Paris.
- **Le 10 septembre**, participons aux manifestations en Seine Maritime, à Rouen, au Havre, à Dieppe, à Lillebonne, à Eu.

Réussissons ces initiatives, car nous allons être « observés » de très près.

Réforme des retraites

Communiqué de la CGT.

Une réforme qui pénalise les salariés et la jeunesse

Le Premier ministre vient d'annoncer les grandes lignes de la future réforme des retraites.

Cette réforme se situe dans la continuité des précédentes en privilégiant la poursuite jusqu'en 2020 de l'allongement de la durée de cotisation prévue par la loi Fillon, et en prolongeant ces dispositions après 2020. Il serait ainsi demandé 43 ans de cotisations aux jeunes nés à partir de 1973 alors même qu'on sait qu'ils rentrent de plus en plus tard dans le monde du travail. Ils atteindront ainsi l'âge du taux plein bien après 65 ans. Pour la CGT, ces dispositions sont orientées contre la jeunesse.

Enfermé dans le dogme de la baisse du « coût du travail », le Premier ministre annonce une prochaine réforme de la branche famille de la Sécurité sociale destinée à transférer son financement sur les ménages.

Certaines dispositions qui pourraient apparaître favorables aux salariés, notamment au sujet de la pénibilité, des femmes et des jeunes, n'auraient qu'une portée très limitée sur les salariés concernés. Exemple : une carrière complète de travail pénible conduirait à un départ à 60 ans, sous certaines conditions restrictives.

Ces annonces justifient donc pleinement la mobilisation des salariés lors de cette rentrée notamment avec la journée d'action du 10 septembre pour les salaires, l'emploi et une protection sociale de haut niveau.

Montreuil, le 27 août 2013

Union Locale d'Elbeuf :

Le bureau de l'UL réuni hier matin, a organisé comme suit les diffusions de tracts pour préparer l'action du 10 septembre :

- collage jeudi 29 août
- distribution le mardi 3 septembre à partir de 16h30 au rond point François Mitterrand (Calvaire)
- distribution le mercredi 4 septembre au Clos aux Antes (Tourville la Rivière) de 7h00 à 9h00
- distribution le jeudi 5 septembre devant Aérazur de 6h15 à 8h30 et de 12h15 à 13h00
- distribution le vendredi 6 septembre Zone de l'Oison (Saint Pierre lès Elbeuf) entre 5h00 et 9h00.

Bien entendu, la diffusion de tracts pour informer et mettre en avant les propositions de la C.G.T. est également indispensable dans toutes vos entreprises et collectivités.

Un transport en car est prévu pour le 10 septembre pour la manif de Rouen : rendez vous à 8h45 devant l'arrêt de bus du Champ de Foire puis vers 9h00 devant Renault Cléon.

Union Locale Eu/ Le Treport :

- le 30 août distribution tracts marchés.
- le 2 septembre assemblée militants avec le Vimeu (union Locale friville Escarbotin) suivi d'une conférence de presse.
- le 4 septembre assemblée EU.
- le 10 septembre manif EU.

Le chômage continue de grimper...

Le chômage a encore augmenté de **0,2%** au niveau national, de **0,7%** en Seine Maritime.

Ce résultat ne nous surprend pas compte tenu des problèmes d'emploi que nous connaissons dans notre département. C'est pour cette raison que nous organisons le mardi 3 septembre un rassemblement pour l'emploi.

L'Union Départementale CGT organise un rassemblement pour l'emploi, elle invite ses syndicats à y participer, avec prises de paroles, autour d'un barbecue de lutte d'emploi et de solidarité **afin de rappeler au gouvernement et au patronat leurs responsabilités** :



Mardi 3 septembre 2013 à 12h.

Rassemblement pour l'emploi

devant la raffinerie de Petit-Couronne



Chiffres du chômage

Communiqué de la CGT.

Créer des emplois, c'est possible !

Fin juillet 2013, malgré une légère baisse (- 0,8 %) du nombre de jeunes demandeurs d'emploi, une nouvelle hausse du nombre total de demandeurs d'emploi est - à nouveau - constatée.

En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A est de 3 285 700 soit une augmentation de 0,2 % (+ 6 300) par rapport à fin juin et de 10 % (+ 297 900) sur un an.

Toutes catégories confondues, on compte au total 5 148 200 demandeurs d'emploi en France, y compris les DOM, soit une hausse de 1,1 % (+ 52 200) au mois de juillet et une hausse de 8,8 % (+ 418 300) sur un an.

Il faut en finir avec les faux remèdes au chômage et les vrais cadeaux au patronat qui persiste à casser l'emploi pour engranger toujours plus de profits.

Créer des emplois en relançant la croissance, en augmentant les salaires et en finançant les retraites, c'est possible. Nos propositions revendicatives pour y parvenir sont claires, réalistes et profitables à tous, jeunes comme retraités.

C'est le sens du courrier adressé le 26 août par Thierry LEPAON, Secrétaire général CGT, au Premier Ministre, Jean-Marc AYRAULT.

Elles seront portées le 10 septembre 2013 lors de la journée nationale d'action unitaire, de grève et de manifestations pour faire entendre nos revendications sur salaires, emplois, retraites et conditions de travail.

Montreuil, le 27 août 2013

Vendredi 30 août 2013 à 8h30

Assemblée départementale de rentrée

des syndicats CGT de Seine Maritime.

Salle Prévert (derrière la Mairie) **au TRAIT.**

Inscrivez-vous dès maintenant à l'UD.

A ce jour, il y a **111 inscrits**. Liste ci-jointe.

Jeudi 5 septembre 2013 à 14h

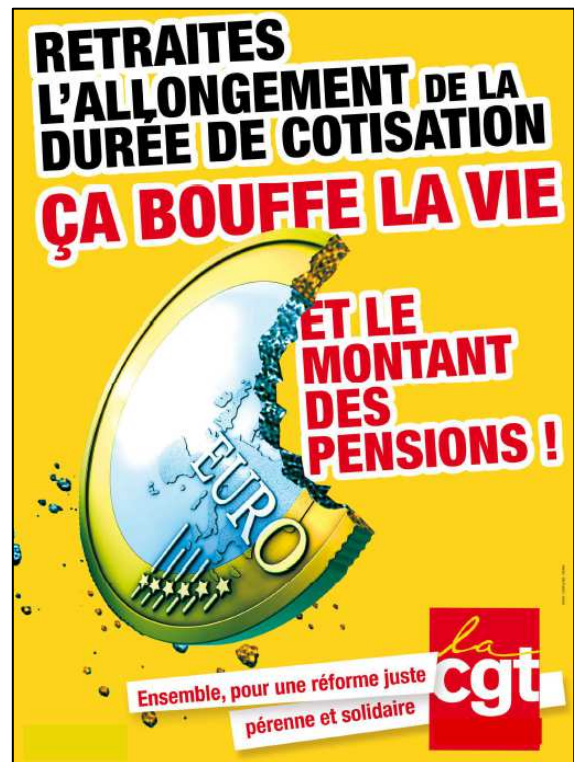
Meeting de rentrée de la CGT à Paris.

Départ en cars de la Seine Maritime.

Les horaires et lieux de départs vous seront donnés prochainement

Inscrivez-vous dès maintenant à l'UD.

A ce jour, il y a **57 inscrits**. Liste ci-jointe.



Affiches disponible à l'UD, suivant vos commandes.

Ci-joint, la lettre de Thierry Lepaon à diffuser auprès des syndiqués et des salariés et panneaux syndicaux.